

# FICHE TECHNIQUE

**Situation** Berdoues, 4 km de Mirande, 30 km d'Auch

**Parking** Au village place de la mairie

**Niveau de difficulté** Moyen

**Balisage** Suivre les panneaux Bleu

**Ouverture du sentier :** Ouvert toute l'année

## A voir en chemin\*

**Abbaye cistercienne de Berdoues** située au village (possibilité de visite : contacter Madame Saucedo au 05.62.66.56.55)

**Calvaire**

**Forêt domaniale de Berdoues**

**Fontaine voutée**

\* Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : [www.acta32.free.fr](http://www.acta32.free.fr)

## Les à Côtés

### Où boire et manger ?

Boulangerie  
« Le moulin »  
05.62.66.56.53

### Où dormir ?

Mme GURGUI Jeannine  
« Les Moulies »  
Chambres d'hôtes  
08.71.41.49.57  
32300 Berdoues

M.Mme ARONSON Charles  
"A Marmande"  
32300 BERDOUES  
Tél : 05 62 65 74 88

M.Mme MAITRE François  
" La Grange"  
32300 BERDOUES  
Tél : 05 62 66 56 62

Camping « La Hourguette »  
32300 Berdoues  
05.62.66.58.47

### A Faire

Promenade familiale dans la forêt domaniale de Berdoues

Centre équestre et poney club « Les crinières au vent »  
« Nibèle »  
32300 Berdoues  
05.62.66.57.43  
[www.crinieresauvent.ffe.com](http://www.crinieresauvent.ffe.com)

*La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.  
Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.*

**Communauté de Communes  
Vals et Villages en Astarac  
« La Gravière »  
32300 Idrac-Respaillès**

**05.62.66.92.66  
[www.vva-gers.com](http://www.vva-gers.com)**

**VALS ET VILLAGES EN ASTARAC**

## *Sentier de Berdoues*

# Le sentier du Calvaire

### **Randonnée Pédestre et VTT**



**12,3 kilomètres** par itinéraire principal

**14,3 kilomètres** avec la forêt

Par itinéraire principal :

**Temps de marche 2 h 30 ou 3 h avec la forêt  
Temps de VTT 2 h**



Entre Auch (30 min) / Mirande (5 min) / Masseube (20 min)



## Départ place de la mairie

1 - Traverser la RD et prendre à droite vers la boulangerie.

2 - Tourner à gauche après le pond ...

3 - ... 1er chemin à gauche entre des bâtiments. Suivre la montée vers le Calvaire

4 - En haut, prendre la route goudronnée à droite, au virage continuer tout droit sur le chemin de terre (motte féodale Le Delord à droite).

5 - Au niveau de la route prendre à gauche ...

6 - ... au croisement, à droite.

7 - Tourner à droite au 1er chemin. Après 2 virages quitter ce chemin et prendre un bord de champs à gauche. Continuer dans le bois pour enchaîner ensuite une rude descente.

8 - A la route goudronnée, prendre à droite, passer un pont noyé et rejoindre ensuite la RD.

9 - Traverser la RD vers le bois de Berdoues.

**\* variante par la forêt ....**

10 - Au niveau du lac prendre à droite ; au 1er carrefour, à gauche pour se diriger vers l'aérodrome.

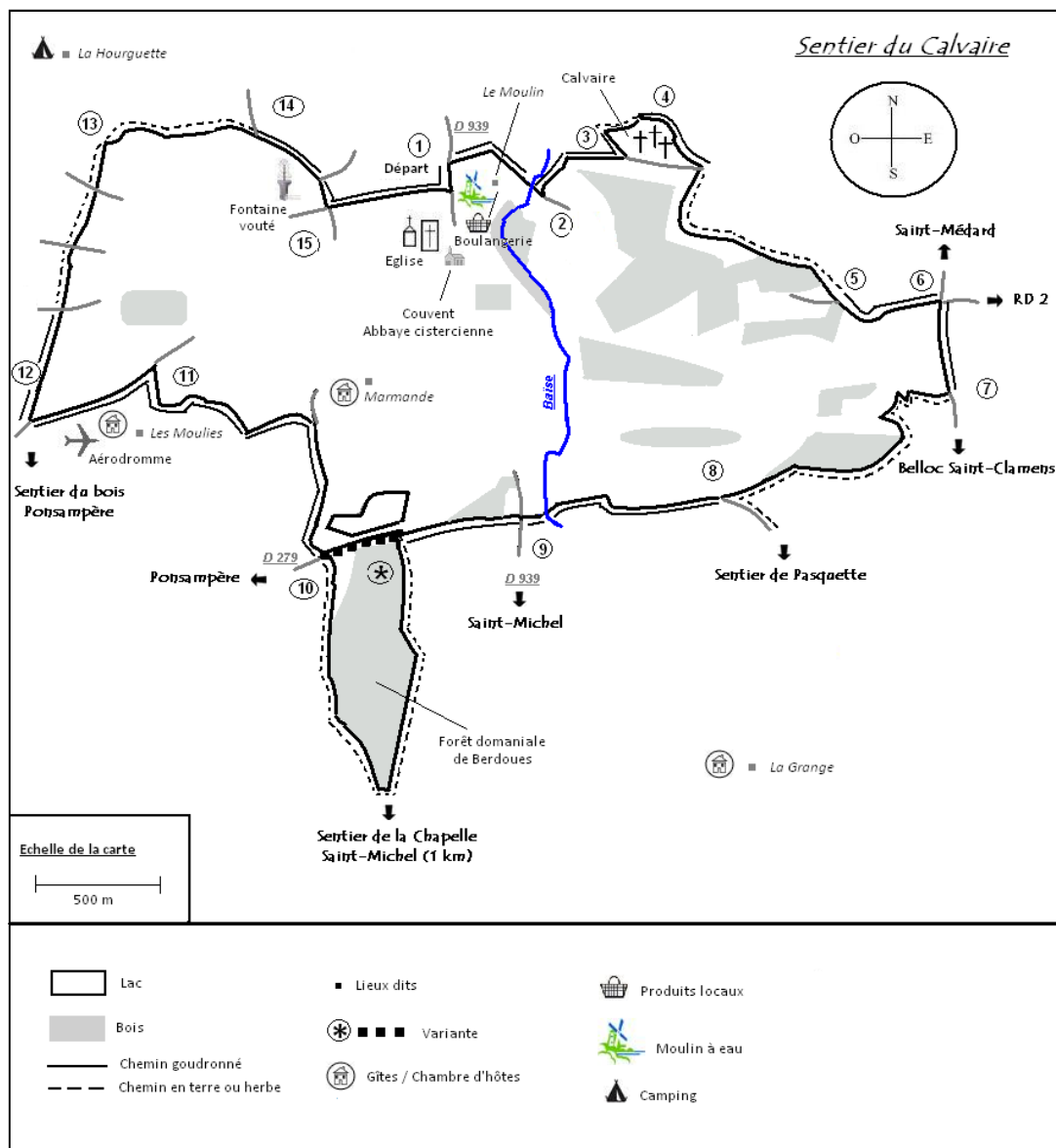
11 - Passer entre les maisons (éviter la cour), suivre la route goudronnée et continuer sur le chemin de terre.

12 - Au bout du chemin prendre à droite et aller tout droit sur le chemin de terre.

13 - Après 3 croisements, prendre le 1er chemin à droite.

14 - Une fois sur la route prendre à droite et encore à droite à l'embranchement suivant (fontaine bâtie).

15 - Au carrefour (stop), à gauche pour rejoindre le village



Variante en VTT	Variante à pied
Tout le sentier est praticable en VTT	<b>Variante de 2 km (1/2 h) au niveau du lac :</b> Prendre la 1ère clairière à gauche et à droite à chaque embranchement pour rejoindre le circuit.